

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 23 Novembre

## L'exposition de 1900

La commission supérieure de l'Exposition de 1900 s'est réunie lundi au ministère du commerce et de l'industrie, rue de Grenelle, sous la présidence de M. Mesureur, ministre du commerce.

En ouvrant la séance, le ministre a prononcé une courte allocution, puis M. Boulanger, premier président de la cour des comptes, a donné lecture de son rapport sur la combinaison financière.

M. Boulanger examine d'abord les divers projets d'initiative privée dont l'honorable rapporteur a été saisi et qu'il a eu la charge d'apprécier :

Si, dit-il, on passe en revue ces projets, on constate l'absence absolue de conceptions originales et de données vraiment nouvelles; toutefois, quelques orientations ou quelques ingéniosités apparaissent, dont il a été possible de faire profit. Sur quarante-six projets présentés, trois présentent sans ambage l'émission directe de bons à lot par l'Etat; un projet met en avant une intéressante opération de trésorerie, consistant dans un emprunt spécial remboursable en 1901; quelques-uns, élargissant le problème, veulent lier financièrement à la question de l'Exposition des questions fort différentes, telles que l'organisation d'une grande œuvre colonisatrice, la création d'une caisse de prêts aux communes et aux établissements publics ou la construction complète d'un métropolitain.

A ne considérer que les projets qui se limitent aux voies et moyens de l'Exposition de 1900, presque tous, 39 sur 46, supposent l'émission de bons avec tickets; 35 jugent nécessaire l'attrait d'une loterie ou d'une tombola; 23 estiment qu'il y aurait lieu de trouver un appât nouveau dans les réductions des tarifs des chemins de fer ou même des autres moyens de locomotion ur-

baine, mais en admettant presque tous l'impossibilité d'obtenir des compagnies l'abandon de ces réductions, et par conséquent, la nécessité par l'Etat de les couvrir. Quelques-uns veulent, au profit des porteurs de bons, des diminutions dans les théâtres et dans les divers établissements de plaisir de Paris; quelques autres, des diminutions analogues pour les spectacles ou les achats dans l'enceinte de l'Exposition.

Quant au mécanisme financier proprement dit, dix-huit projets précomptent sur les recettes le capital nécessaire à l'amortissement des bons souscrits, comme en 1889; trois projets préconisent la participation, assez malaisée, des souscripteurs aux bénéfices. L'émission des bons doit être effectuée, suivant les uns, par l'Etat, suivant quatre projets, par les compagnies de chemins de fer, sous forme d'obligations spéciales analogues à leurs obligations actuelles; suivant deux autres, par le Crédit Foncier ou par la ville de Paris. Le capital à souscrire varie depuis 200 000 francs jusqu'à 20 millions. En définitive, si tout n'était point à retenir dans ces propositions diverses, il y avait quelques vues nouvelles dont le bureau a pu avantageusement s'inspirer et dont il aime à remercier les auteurs.

L'examen de ce projet d'initiative privée une fois achevé, et après avoir fixé les dépenses à couvrir, qui sont évaluées, comme on sait, à 100 millions, et dont 60 millions sont fournis par le public au moyen d'émission de tickets, 20 millions par l'Etat et 20 autres par la Ville, M. Boulanger explique que pour les 60 millions à demander au public, le bureau, afin d'en rendre liquide d'avance l'équivalent, s'est décidé à provoquer le concours de cinq grands établissements financiers : le Crédit foncier, le Crédit lyonnais, le Comptoir national d'escompte, la Société générale et la Société de crédit industriel et commercial.

Toutefois, dit-il, en faisant appel à ces établissements de crédit, on a tenu à ménager un appel plus direct au pays, aux cham-

bres de commerce, aux banquiers, aux industriels et à laisser ainsi pour partie à ces souscripteurs élémentaires l'honneur comme la responsabilité et la garantie de l'entreprise. Le succès de cette combinaison est attesté par les résultats de la souscription : au lieu de 3,250 parts à 20,000 fr. qui étaient offertes, on a souscrit 5,632 parts et l'excédent est actuellement soumis aux formalités de la réduction.

Pour obtenir le concours d'établissements de crédit syndiqués, poursuit M. Boulanger, tous les projets d'initiative privée avaient prévu des commissions supérieures au taux de 10 0/0, taux accepté en 1889. Le syndicat choisi a offert deux combinaisons : émission de parts sans garantie, moyennant une commission de 3 millions, représentant les frais de confection de bons et les frais de guichet; ou bien émission avec garantie intégrale, moyennant une commission de 6 millions.

La première combinaison était inacceptable et la seconde commission trop forte : on s'est rangé à une solution moyenne et pour une commission de 5 millions, on a obtenu que les établissements syndicaux, sans garantir le montant total des parts placées par eux, garantiraient les insolvabilités de leur clientèle, jusqu'à concurrence des parts qu'ils prenaient en leur nom propre, soit 2.400,000 fr.

Cette commission de 5 millions est soldée par une émission complémentaire de 250,000 bons et se répartit ainsi : Commission de confection des bons à 0 fr. 10 (soit 325,000); commission de guichet à 0 fr. 35, (soit, 1,137,500); commission de garantie à 0 fr. 93 (soit environ 3 millions) et enfin un fonds de publicité fixé à 537,000 francs.

Pour assurer le service des lots et ménager des disponibilités pour l'acquittement des dépenses, on s'est adressé à la Caisse des dépôts et consignations qui, avec une bonne grâce parfaite, a accepté le dépôt du montant des souscriptions moyennant un intérêt de 2 1/2 0/0.

D'autre part, la Banque de France, a consenti à faire pour les dépenses courantes les avances nécessaires, ces avances étant gagées par le certificat du dépôt à la caisse des dépôts et consignations et ne portant intérêt qu'à 1 ou 1 1/4 0/0.

A l'unanimité des votants, la commission supérieure de l'exposition de 1900 a adopté les termes du rapport.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 novembre 1895

La séance est ouverte à deux heures vingt, sous la présidence de M. Henri Brisson.

### Les syndicats ouvriers

M. Jaurès dépose trois propositions de loi pour lesquelles il demande le bénéfice de l'urgence.

M. Barthou combat l'urgence; il estime qu'en demandant l'urgence sur les modifications qu'il veut apporter à la loi des syndicats et à celle de l'arbitrage, M. Jaurès n'a pas entendu autre chose que d'obtenir un vote politique de la Chambre, qui donnerait une approbation absolue à la conduite des ouvriers des verreries de Carmaux.

M. Jaurès reconnaît que les propositions qu'il a faites ont en réalité pour but, comme l'a très bien compris M. Barthou, d'augmenter la force des syndicats, d'ajouter aux droits que possèdent déjà les ouvriers : de faire enfin un pas décisif dans la voie des réformes sociales en donnant au travail l'ensemble des garanties qui lui permettraient de lutter à armes égales contre le capital.

M. Goblet s'étonne de la résistance que rencontre la demande d'urgence. Il ne voit dans l'attitude de M. Barthou et de ses amis que le désir d'engager chaque jour sur les questions les plus simples un débat politique visant l'existence même du cabinet.

### Discours de M. Bourgeois

L'orateur déclare qu'il y a lieu d'être surpris que l'on ait pu asséoir un débat aussi long sur une question absolument simple.

Il ne s'agit que de l'urgence demandée pour des propositions qui visent les lois sur les syndicats et sur l'arbitrage. Il paraissait au gouvernement que les questions soulevées par ces propositions ont été assez souvent étudiées, ont donné lieu à des discussions assez étendues pour qu'elles ne

peu il ne restera plus un arbuste debout.

— Vous en ferez repousser d'autres, puisque vous êtes sorcier répliquait-elle en riant.

Et le bonhomme la laissait faire. Malgré ses remontrances, elle ne passait pas un jour sans l'aller voir, au bout du jardin, soit le matin avant de partir, soit en revenant de la ferme.

Tantôt elle le rencontrait dans la serre, s'escrimant de son mieux à réparer les dégâts qu'elle y causait.

Ou bien, la serre était déserte, mais les songes d'une sifflette la guidaient vers le chemin, derrière le mur, où elle trouvait le rêveur entouré de gamins.

Car les enfants ne tardèrent pas à savoir la présence de leur vieil ami au Maner-Nevez, et, l'école terminée, ils faisaient un détour pour passer devant sa porte, dans l'espoir de l'apercevoir et d'obtenir le récit de quelques légendes, ou un air de gavotte.

De son côté, il n'avait garde de manquer l'heure et les guettait.

Si les enfants ne venaient pas, il s'asseyait sur une pierre, posée dehors près de la porte, et restait là, des heures entières, les yeux perdus dans l'immensité, comme en extase.

Quand Geneviève le surprenait dans ces moments-là, il sursautait au bruit de ses pas.

— Ne vous dérangez pas, père Hoervé, disait-elle, contrariée d'avoir interrompu ces rêveries.

Lui, paraissait sortir d'un songe.

— Vous aimez donc bien la mer ? lui demandait-elle alors.

Il répondait :

— Oui, mademoiselle, beaucoup. C'est si beau

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 40

## LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

### TROISIÈME PARTIE

#### Le Rocher des Etocs

V

Bien que de dimensions exigües, ce réduit, débarrassé de ce qui l'encombrait, pouvait loger facilement une personne.

M. Hérier fit débayer la maisonnette, la garnit d'un lit de feuilles sèches, d'une table, d'un bout de banc, et négligea de remplacer un ou deux carreaux qui manquaient.

Puis il conduisit le rêveur jusque-là.

— Père Hoervé, lui dit-il, j'ai retrouvé le nid du sorcier. Voici une cabane qui ne ferme pas, où le vent pénètre de tous côtés, et qui me paraît remplir les conditions désirables pour ne pas vous faire regretter votre ancienne demeure.

Les fleurs le décidèrent; il resta au Maner-Nevez.

Le vieillard balbutiait, tout heureux de retrouver l'image presque intacte de sa cabane.

— Attendez encore. Il reste une condition qui n'est pas la moins essentielle. Vous regrettez la mer ? Eh bien ! venez.

Il ouvrit une porte pratiquée dans le mur.

— Regardez maintenant.

Le bonhomme avança la tête et s'écria :

— Tiens, les Etocs !

Il venait de reconnaître un de ses rochers favoris, émergeant en pleine eau, droit devant lui.

De là, on découvrait la mer immense, toute semée d'écueils... Le terrain descendait en pente rapide, rapprochant la distance, si bien qu'on eût juré être à quelques pas de la grève.

Le rêveur restait en contemplation.

— Eh bien ! père Hoervé, je crois que maintenant vous auriez mauvaise grâce à ne pas accepter mes offres. Vous vouliez la solitude, vous l'avez compléte. Des courants d'air ? la cabane en est amplement pourvue, et la vue de la mer, la voici.

Le pauvre rêveur, tout confus, hésitait encore.

— Ajoutez à cela, fit Geneviève Hérier à son tour, que vous aurez de l'occupation.

Elle lui désigna la grande serre.

— Vous aimez les fleurs, vous soignerez mon jardin.

Les fleurs le décidèrent; il resta au Maner-Nevez.

Ce fut sa grande joie.

Demeuré seul, il s'absorba dans le spectacle de ses rochers qui l'attiraient.

Il prenait plaisir à les désigner tout haut par leurs noms, comme d'anciennes connaissances.

Son regard se fixa plus longtemps sur celui qu'il avait reconnu tout d'abord.

— De mon ancien nid, dit-il, je ne voyais pas si bien les Etocs !

Et comme c'était un rêveur, et qu'il aimait les légendes, il ajouta :

— D'ici, j'entendrai Yannic appeler Yvonne.

VI

La vie reprit son cours régulier à la ferme comme au Maner-Nevez.

On s'y recueillait dans l'attente du grand acte qui bientôt unirait plus étroitement les deux familles.

Elles semblaient déjà n'en plus faire qu'une, car, depuis l'accident de la mère de Fanch, M. Hérier et sa fille vivaient bien plus au Salaire qu'à Kervillon.

Chaque après-midi, on les voyait arriver à heure fixe, lui, le cigare aux lèvres, conduisant rondement le tilbury, Geneviève assise à son côté, les mains pleines de fleurs de toutes sortes, qu'elle apportait à Mme Guegnen.

Avec elle, la nouvelle position du bonhomme Hoervé n'était pas restée une sinécure.

Tous les jours, elle s'évertuait à dégarnir la serre de ses dernières floraisons, au grand désespoir du rêveur, qui prenait son rôle de jardinier au sérieux.

Piélinant dans les massifs, bouleversant les plates-bandes, coupant par ci, brisant par là, elle saccageait tout, sans respect pour les travaux du vieillard.

De temps en temps, il hasardait une timide observation.

— Si vous continuez ainsi, mademoiselle, avant

doivent plus exiger les mêmes formalités parlementaires que si elles se présentaient pour la première fois.

Il est vrai que certains membres de la Chambre donnent au vote de l'urgence une signification politique; ce n'est pas sur une question de détail que l'on peut avoir la prétention de tirer une conclusion politique d'un débat: si on veut que la Chambre émette un vote politique sur les questions que soulèvent les relations du capital et du travail, que l'on procède par un débat ayant un caractère général et dans lequel toutes les opinions puissent se manifester librement.

En attendant, la Chambre est libre de repousser ou de voter l'urgence. Le ministère ne donnera à son vote aucune signification particulière. L'urgence est mise aux voix.

L'urgence est adoptée par 255 voix contre 251.

#### Suppression des octrois

M. Vaillant présente un projet de résolution invitant le gouvernement à demander à la commission de préparer un projet sur la suppression des octrois et leur remplacement par une imposition de la richesse acquise.

Le projet de résolution est repoussé à mains levées. (Le centre applaudit).

### L'Expédition de Madagascar

#### La prise de Tananarive

D'après le journal de marche du correspondant de notre confrère le *Temps*, voici quels furent les faits les plus importants qui se sont passés, à partir du 22 septembre, dans la marche admirable de la colonne volante conduite par le général Duchesne à la prise de Tananarive:

A cette date, il restait à nos troupes soixante kilomètres à parcourir pour atteindre la capitale de Madagascar; mais, malgré la concentration des forces hovas dans l'Imérina, c'est avec une rapidité prodigieuse que les étapes ont été franchies par la petite mais intrépide armée française.

#### Combats d'avant-garde

Le matin du 23 septembre, au moment où notre avant-garde s'apprêtait à gravir l'Ankarara, deux cents Hovas, embusqués derrière des rochers, ouvrirent le feu sur nos lignes à des distances invraisemblables. On débâta la route à coups de canon et les Hovas s'enfuirent. Ils étaient, — on a pu s'en rendre compte au sommet de l'Ankarara, — au moins deux mille.

Les Français établirent leurs bivouacs dans une grande plaine nue, à quelques kilomètres d'une montagne, la Lohavohitra, sur les pentes de laquelle une fourmilière de Hovas installait les siens.

Le lendemain, à la suite de quelques reconnaissances, l'ennemi pliait bagage; mais l'on s'empara d'un précieux butin composé de bœufs, de porcs, de moutons et de volailles. C'était l'abondance après la disette. Le général Duchesne fit tout ce qu'il put pour ramener les habitants qui s'étaient cachés dans leurs cavernes et les engager à rentrer dans leurs villages.

Le 25, après avoir traversé de nombreux villages, la colonne campa au pied d'une colline sur laquelle est perché Babay. On se trouvait à trente kilomètres de Tananarive. Les troupes ennemies campaient à quatre kilomètres des nôtres, à Sabotsy, où elles avaient construit des retranche-

et puis, nous nous connaissons depuis si longtemps tous les deux.

De fait, il n'ignorait rien de la côte, la moindre plage de sable lui était familière pour l'avoir parcourue souvent en cherchant ses coquillages; il pouvait, sans se tromper, dire le nom du plus petit rocher, et sa légende.

Dans les légendes surtout, il excellait. Les *Trois-Frères*, la *Maudite*, la *Jument*, le *Saut-du-Moine*, autant de récits, autant de légendes, dont les récits émotionnaient son jeune auditoire.

Une après-midi, la fille de M. Hérier arriva tandis qu'il contait la légende du *Saut-du-Moine*. Elle se dissimula derrière un arbre et écouta.

Le rêveur parlait au milieu des enfants attentifs et émus.

— Un bon moine de ce temps-là (il ne précisait pas la date) suivait péniblement la côte pour regagner son couvent (il ne précisait pas davantage quel couvent).

Le bon moine était bien las, car il marchait depuis longtemps. Sentant la faim venir, il tira de son bissac un morceau de pain qui lui restait, et s'assit sur le sable. Il s'apprêtait à consommer son maigre repas, lorsqu'un gros oiseau, battant de l'aile, se mit à voltiger lourdement près de lui.

— C'était le diable? cria le fils d'un pêcheur, le petit Lannic, qui avait la manie de vouloir toujours deviner.

— Ou le bon Dieu, se contenta de répondre le conteur.

Et il continua.  
— Voici un pauvre oiseau qui paraît bien malade, se dit le bon moine! Et oubliant sa soif et sa faim, il versa dans une écuelle de bois l'eau de sa

ments derrière lesquels elles abritaient une assez forte artillerie, avec disait-on, la garde royale.

#### Une rude journée

La journée qui suivit fut chaude. A cinq heures et demie du matin, la colonne volante semettait en marche, atteignant bientôt le village de Ampanotokana, où elle était reçue à coups de canon. Embusqués derrière les rochers, à trois cents mètres, les Hovas ouvrirent sur nous un feu aussi nourri que maladroit qui ne blessa que six des nôtres.

Nos soldats ripostèrent par des feux de salve bien et rapidement exécutés, notre artillerie se mit en batterie et la physionomie du combat changea.

Mais avant de lâcher pied, les Hovas firent des feux très vifs: ce fut un roulement de tonnerre dans la montagne. Le quartier général se trouvait au centre de la mêlée; les balles sifflaient à toutes les oreilles et l'une d'elles même traversa la sacoche et les fontes du général de Torcy, ainsi que sa selle; par miracle, personne ne fut blessé.

La déroute de nos adversaires fut extraordinaire: dans les défilés rocheux de la montagne, on les voyait s'enfuir comme des bandes affolées de lapins.

Tout en faisant poursuivre l'ennemi, le général Duchesne fit traverser à ses troupes le défilé de Sabotsy et se porta en avant.

Il gagna la crête de l'Ampanarara d'où il vit l'ennemi, très nombreux, dans les rizières et les plaines qui se déroulaient au pied de la colline.

Notre avant-garde ouvrit le feu; nos canons tonnèrent; on descendit dans la plaine et le troupeau de fuyards continua sa route.

Le général Metzinger, suivi ce jour-là, outre de ses officiers d'ordonnance, de trois officiers du quartier général, s'était porté, à chaque instant, depuis le matin, à hauteur de la pointe d'avant-garde pour reconnaître le terrain et les positions ennemies.

Toujours en tête, il descendait la longue pente de Fandrozana, quand des obus vinrent tomber non loin de lui et de son petit état-major. Ils portaient d'un village bien connu en Emyrne, Ambohipary, situé sur une des petites collines qui couvrent Tananarive à l'ouest, et où est née la Reine aujourd'hui sur le trône.

Ses sujets auraient-ils voulu, par respect pour leur souveraine, la défendre contre l'approche des Vasahas où, tout au moins, l'illustrer par leur résistance? Leur tir était admirablement réglé et les obus tombaient au milieu d'un bataillon algérien, heureusement dispersé en tirailleurs; ils ne nous tuèrent qu'un homme.

Mais, comme le matin, dès que notre artillerie fut en batterie et leur fut envoyé quelques projectiles, ils commencèrent à battre en retraite. D'ailleurs, la légion étrangère qui, depuis Sabotsy suivait les crêtes sur notre droite, venait d'être aperçue par eux et ce fut une raison de plus pour détalier.

A midi, la colonne française bivouaquait sur les positions ennemies, non loin d'Alakamisy, Rasanjy, secrétaire du premier Ministre, et Razanakombana, ministre des Lois, venus l'avant-veille de Tananarive, commandaient les troupes hovas dans cette journée du 26.

On se reposa le lendemain et ce fut un repos bien gagné. D'ailleurs, il fallait attendre, pour marcher d'un bloc sur Tananarive, la réserve composée du 3<sup>e</sup> bataillon du 200<sup>e</sup>, de deux com-

pagnies du 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine et de deux compagnies de tirailleurs haoussas.

#### En vue de Tananarive

Le lendemain, 28 septembre, le général Duchesne n'était plus loin de Tananarive. En quatre heures il pouvait s'y rendre, mais il lui eût fallu traverser des rizières impraticables et rester longtemps sous le feu de l'ennemi. On s'est donc décidé à exécuter une marche de flanc autour de Tananarive pour gagner la route du nord, la route d'Ambohimanga.

Quelques heures après, la colonne était attaquée par les Hovas qui nous blessaient cinq légionnaires.

L'adversaire repoussé encore, nos troupes campèrent à près de trois kilomètres d'Ambohimanga, la ville sainte.

Le 29, après une escarmouche sur la place du marché de Sabotsy, où nous avons eu un officier de tirailleurs algériens et trois hommes blessés, on passa le gué du Mamba et un assez long combat fut livré, à la suite duquel nos troupes s'établirent au Sud d'Ilafy.

#### Une matinée glorieuse

Enfin, la journée du lendemain fut couronnée par la prise de Tananarive!

Nos soldats n'avaient pas encore quitté leurs tentes que déjà les obus tombaient sur leur bivouac; en même temps, l'arrière-garde était attaquée à coups de canon et de fusil par les Hovas, dont on avait signalé la présence, la veille au soir, du côté d'Ambohimanga; deux pièces étaient en batterie sur la place du marché de Sabotsy.

Ils trouvèrent devant eux une compagnie d'infanterie de marine et les Haoussas, sous les ordres du colonel de Lorme. Ceux-ci supportèrent vaillamment l'attaque pendant plus de six heures.

Mais il fallait en finir; conduits par de vigoureux officiers, ils se portèrent au devant de l'ennemi, combinèrent une attaque de front et une attaque de flanc, se jetèrent sur les Hovas à la baïonnette, les mirent en déroute et s'emparèrent des deux canons qui les mitraillaient depuis le matin.

C'était une victoire, mais qui coûta cher: 3 hommes furent tués, 14 blessés.

Pendant que s'accroplissait ce beau fait d'armes, la brigade Voyron allait s'installer sur les collines nord-ouest et la brigade Metzinger exécutait un grand mouvement tournant.

Elle eut d'abord à repousser de nombreux tirailleurs ennemis, puis son artillerie riposta habilement à trois batteries établies sur les hauteurs d'Ampanatondoa; trois fois les Hovas évacuèrent leurs positions, mais trois fois ils les reprirent, tirant toujours sur nous; les obus arrivaient juste, sans éclater, heureusement, pour la plupart.

Enfin, leur feu s'éteignit et le général Voyron prit une position d'attente, surveillant son flanc gauche et guettant l'arrivée de la brigade Metzinger, qu'on apercevait bientôt enlevant les hauteurs d'Ankatao.

L'artillerie prend position en face de l'observatoire; le bataillon malgache y arrive presque en même temps que notre dernier obus. Les Hovas ont beau revenir à la charge, ils sont débordés et abandonnent deux canons.

Alors, se passe un fait d'une ironie cruelle. Nos officiers s'improvisant artilleurs, tournèrent les pièces Hovas contre Tananarive, en réglèrent

L'oiseau regardait le moine avec des yeux tout ronds de frayeur, comme s'il comprenait le danger qui le menaçait.

— Votre château n'est pas loin, allez jusque-là vous y trouverez meilleur souper.

— Trêve de railleries, cria le seigneur irrité, je veux cet oiseau, donne-le moi.

— Prenez-le donc, dit le moine en lâchant l'oiseau qui s'envole.

— Ah! c'est ainsi, tu vas payer pour lui.

Et tirant un poignard de sa ceinture, il s'élança sur le moine.

Celui-ci essaya de fuir, mais il était bien las et s'embrouilla dans sa longue robe. Pour comble de malheur, il arriva au bout d'une crevasse profonde entre deux rochers et dut s'arrêter.

— Cette fois tu es pris, cria le méchant seigneur, qui n'était plus qu'à dix pas, tu ne peux aller plus loin.

Le moine recommandait déjà son âme à Dieu, lorsqu'une voix dit près de lui:

— Saute.

En même temps l'oiseau vint se poser sur son épaule, les ailes ouvertes.

— Saute, répéta la voix.

Le moine se laissa choir dans le vide, et soutenu par l'oiseau, se trouva transporté de l'autre côté de la crevasse.

Le méchant seigneur se répandait en imprécations.

— Ah! je saurai bien te rejoindre, misérable criait-il, mes jambes sont plus solides que les tiennes, je sauterai mieux que toi.

Et, prenant son élan, il s'élança.

Mais l'oiseau piqua le rocher de son bec, et la

empiriquement le tir, l'ennemi ayant enlevé les hausses, et le premier obus qui tomba sur le palais de la reine fut un obus hova, tiré d'un canon hova servi par des officiers français (capitaine Aubé, de l'état-major, et le lieutenant Baudelaire, de la compagnie Staup).

L'artillerie du général Metzinger vient alors à la rescousse, pendant que le général Voyron occupe avec l'infanterie de marine, dont la manœuvre est vraiment admirable, les hauteurs immédiatement voisines de Tananarive.

#### Le dernier bombardement

Il est trois heures; le bombardement commence.

C'est sur le palais de la reine que tirent les canons de la 1<sup>re</sup> brigade, la 2<sup>e</sup> dirigeant ses coups sur celui du premier ministre. Les canons hovas ripostent de partout, de la terrasse du palais principalement.

Mais nos obus à la mélinite réservés pour cette circonstance ont des effets terrifiants et font dans leurs rangs de nombreuses victimes. Rien que sur la terrasse du palais, trente-cinq Hovas sont tués d'un seul coup, dix-huit d'un second; les coups se précipitent. Encore un quart d'heure de bombardement et l'assaut est donné par six colonnes qui attendaient le signal avec impatience.

Tout à coup, les jumelles de nos officiers braquées sur le palais virent disparaître le pavillon de la reine; vingt secondes après un drapeau blanc était hissé à sa place. C'était la ville qui se rendait.

Le bataillon malgache, toujours agile, s'était déjà engagé dans les rues de Tananarive et rencontra des parlementaires pressés d'arriver près du général en chef.

Le feu cessa partout.

Le général en chef exigea que des parlementaires plus qualifiés que ceux qui se présentaient et munis de pouvoirs se rendissent près de lui en moins de trois quarts d'heure, sans quoi le bombardement recommencerait. Vingt-cinq minutes après, un fils du premier ministre, Radilifera, l'ancien ministre des affaires étrangères Andriamifidy, et Marc Rabibisoa, interprète, acceptaient les conditions du vainqueur: entrée immédiate dans la ville, soumission sans conditions, désarmement et envoi immédiat de courriers pour arrêter les hostilités possibles contre un convoi que nous attendions.

Vers six heures du soir, presque toutes les troupes entraient dans la ville, et, le lendemain matin, ce fut le général Duchesne qui fit son entrée solennelle.

A cinq heures du soir, le traité de paix était signé, et la vaillante colonne française, qui avait eu, depuis le 28, huit morts et soixante-trois blessés, avait bien mérité de la Patrie!

Le ministre de la guerre a reçu du général Duchesne le télégramme suivant en date de Tananarive, 15 novembre, par Port-Louis, 19 novembre:

« La situation politique et militaire à Madagascar est toujours bonne. »

#### Le traité de Madagascar

Londres, 22 novembre.

Le *Times* publie une lettre de Tananarive, dans laquelle il signale une annexe du traité franco-hova. Cette annexe contient les deux articles suivants:

Article premier. — L'article 4 du traité du

crevasse s'élargit brusquement englobant le méchant seigneur.

— Bien fait, cria Lannic, toujours impuissant à retenir sa langue.

— L'oiseau alors déploya ses ailes et transporta le bon moine au ciel!... Depuis, dit en terminant le rêveur, on a donné le surnom de *Saut-du-Moine* au rocher que vous voyez là-bas.

Et du doigt, il désignait au lointain un roc séparé en deux comme par un gigantesque coup de bache.

— Père Hoervé, fit Geneviève en se montrant quand il eut achevé son récit, je vous ai écouté avec plaisir; votre légende est très jolie.

— Et véridique, ajouta-t-il en souriant, le bras toujours étendu dans la direction du *Saut-du-Moine*.

Elle profita de l'occasion pour se faire énumérer par lui tous les nombreux écueils que la mer basse en ce moment découvrait en partie.

— Et ce dernier là-bas, plus petit que les autres, demanda-t-elle, quand il eut terminé sa longue nomenclature.

— Celui-là qui vous semble petit, parce que l'eau le baigne presque en entier, sera dans quelques jours, quand viendront les grandes marées, plus grand que tous les autres. Vous pourrez en juger, car il se découvre alors complètement, si bien que pendant trois jours on peut y aller à pied sec.

— Sans danger?

— A la condition de ne pas se laisser surprendre par le flot.

— Et vous le nommez?

(A suivre).

8 août 1868 et l'article 6 du traité du 17 décembre 1886 seront l'objet d'une révision ultérieure, destinée à assurer aux nationaux français le droit d'acquiescer des propriétés dans l'île de Madagascar.

Art. 2. — Les nationaux des puissances étrangères dont les tribunaux consulaires sont supprimés, deviennent justiciables des tribunaux français, dans les mêmes conditions que les français eux-mêmes.

## INFORMATIONS

### Les événements d'Orient

Saint-Petersbourg, 21 novembre.

Contrairement aux nouvelles alarmistes et exagérées, des informations prises à bonne source constatent depuis quelques jours une sensible et réelle amélioration de la question d'Orient, donnant le sérieux espoir d'une prochaine pacification, surtout grâce au complet accord européen dans lequel la Russie est fermement résolue à persévérer.

### Une escadre russe en France

On attend à Brest la division navale russe, composée des croiseurs *Rurick Dimitri* et *Donskoi* et de la canonnière *Grosiastchy*, qui a quitté Cronstadt le 10 novembre, faisant route pour le Levant avec escales à Portsmouth et à Brest.

La division navale russe est commandée par l'amiral Kologueras.

La date de l'arrivée à Brest n'est pas encore fixée, mais déjà les Bretois se préparent à faire aux Russes un patriotique accueil.

### Le Baptême d'une cloche

Mardi à deux heures, a eu lieu à Paris, à l'église du Sacré-Cœur, sous la présidence du cardinal Richard, archevêque de Paris, la bénédiction de la *Savoyarde*, l'énorme cloche envoyée à la basilique par les diocèses de Savoie.

Après un sermon du P. Monsabré, le cardinal accompagné de Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, et de Mme la comtesse de Boigne, les parrain et marraine de la cloche, et suivi d'un majestueux cortège de prélats, s'est dirigé vers la chapelle provisoire où se trouve actuellement la *Savoyarde*.

La cérémonie commença par la bénédiction de l'eau et du sel, puis on enleva l'immense aube de dentelle qui recouvre la cloche et lui donna une physionomie toute particulière.

Le cardinal-archevêque s'avance alors. Un prêtre lui passe un vase d'argent rempli d'eau dans lequel trempe un linge. Le prêtre frotte la cloche avec le linge mouillé; puis il repasse le linge à ses clercs, qui continuent et achèvent le lavage. Après cette cérémonie, la cloche est « purifiée de tout péché ».

Le prêtre trace alors sept fois de suite à l'extérieur et quatre fois à l'intérieur de la cloche, le signe de la croix avec le Saint-Chrême.

Ensuite, un encensoir allumé est placé sous la cloche, tandis que l'archevêque dit encore: « Regardez sur cette cloche la rosée de l'Esprit-Saint afin qu'au son de ses volées, l'ennemi du bien soit toujours mis en fuite ».

A ce moment, huit hommes mettent en branle pour la première fois la nouvelle cloche « Françoise-Marie », dont le son haut et clair se répand sur Paris.

La cérémonie est terminée.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Mariage

Mardi 20 novembre, a été célébré à l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de notre excellent compatriote M. Abel Combarieu, ancien chef de cabinet du préfet de la Seine, préfet de l'Ain, avec Mlle Charrier.

Dans l'église se pressait une foule nombreuse et élégante parmi laquelle on remarquait: MM. Poubelle, préfet de la Seine, Bruman, Huet, Carriot, Bigot directeur de l'octroi, Ménaut, directeur des affaires municipales, Dr Jacques Brétillon, un grand nombre de membres du conseil municipal etc., etc.

Les témoins des mariés étaient: pour M. Abel Combarieu, le général Combarieu, son cousin, et M. Emile Damaguy, conseiller d'Etat; pour Mlle Charrier, M. Eugène Morand, son beau-frère, et le docteur Toupet.

Nous adressons aux jeunes mariés tous nos vœux de bonheur.

### Terrible accident

On télégraphie du Mans que M. Bayle, chef d'escadron au 31<sup>e</sup> d'artillerie, s'est tué en tombant de son cheval qui s'était emballé.

Un instant nous avons craint que le terrible accident était arrivé à notre compatriote, également commandant d'artillerie. Heureusement il

n'en est rien. La victime est en garnison au Mans, tandis que M. Bayle, de Cahors, est chef d'escadron d'artillerie à Briançon.

### Nos compatriotes

Notre compatriote M. Prunières, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, vient d'être désigné pour remplir les mêmes fonctions à Madagascar.

### Au 7<sup>e</sup> de ligne

Jeudi soir, les officiers supérieurs du 7<sup>e</sup> de ligne recevaient, à l'hôtel du Palais-National, M. Macaire, chef de bataillon, récemment nommé au régiment.

A l'issue de ce dîner, les officiers du 7<sup>e</sup> de ligne ont offert un punch, dans les salons du café Tivoli (cercle de garnison), aux nouveaux promus, MM. le commandant Macaire, le capitaine Ginhoux et le sous-lieutenant Hébrard.

Dans la même soirée, un punch d'adieu a été offert à M. Conte, médecin-major, dont nous annonçons il y a quelques jours la nomination à l'hôpital d'Amélie-les-Bains.

### Election des délégués des instituteurs au Conseil départemental

M. Vidal, directeur de l'école du Vieux-Palais, membre sortant du Conseil départemental, nous prie d'annoncer qu'il n'est pas candidat à l'élection du 10 décembre prochain.

M. Vidal fera connaître sous peu à ses collègues les raisons qui lui ont fait prendre une pareille détermination.

La situation électorale commence à se dessiner à Cahors.

### Postes et Télégraphes

Par arrêté en date du 16 novembre 1895, M. Jean Chatagné, commis de direction à Bordeaux, est nommé receveur à Gourdon, en remplacement de M. Touzaa, maintenu sur sa demande dans l'emploi de commis de direction à Bordeaux.

### De passage

Jeudi, M. l'intendant directeur Bohy est arrivé de Montauban, par le train de midi 40; il est descendu à l'hôtel du Palais-National, où il a déjeuné.

Dans la soirée, il a inspecté le bureau de la sous-intendance militaire.

### Concert de l'Orphéon

Avant que le programme du Concert du 1<sup>er</sup> décembre soit complètement terminé, nous sommes heureux de pouvoir en indiquer quelques numéros. Disons tout d'abord qu'il nous paraît admirablement composé, et que ce Concert sera, sans contredit, une des plus belles soirées de la saison théâtrale.

L'Orphéon exécutera deux chœurs et l'orchestre symphonique se fera entendre pour la première fois: il nous donnera une superbe fantaisie sur *Les Mousquetaires au Couvent*.

Le premier acte de *Faust*, de Gounod, sera chanté, en costume de scène, par deux membres de la Société, MM. A. et D., qui eurent la hardiesse de chanter le 1<sup>er</sup> acte de la *Favorite* au dernier Concert et qui fut pour eux l'occasion d'un véritable triomphe.

Nous pouvons dire encore que le Comité est en pourparlers avec un éminent artiste fort applaudi aux Variétés de Toulouse et dont le grand talent de fin comique nous fait présager une soirée où certes on ne pourra guère s'ennuyer: nous souhaitons vivement que le Comité réussisse dans ses démarches et à tous, artistes et amateurs, courage et grand succès!

Le Banquet de la Ste-Cécile qui avait été fixé au 24 novembre, est renvoyé au dimanche 8 décembre.

### Société des Sauveteurs du Lot

Les pères de famille soucieux de développer les forces physiques de leurs enfants, sont informés que les exercices des pupilles sont arrêtés à partir du 24 novembre, ainsi qu'il suit:

Cours des moniteurs. — Tous les lundi et samedi, de 8 à 9 1/2.

Cours d'escrime. — Le jeudi de chaque semaine, de 8 à 9 h. 1/2.

Exercice pour tous les pupilles. — Le dimanche, de 8 h. 1/2 à 10 h. du matin.

Le jeudi, de 3 à 4 h. 1/2 du soir.

Le président et le conseil d'administration recommandent aux pères de famille de faire inscrire immédiatement leurs enfants, s'ils ne l'ont déjà fait, et de veiller à ce que les enfants fréquentent assidûment les cours.

### Syndicat des cultivateurs et Planteurs de tabac du Lot

La Commission du Syndicat des Cultivateurs et Planteurs de Tabac du Lot a l'honneur d'informer tous les adhérents que la réunion générale aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre prochain, dans une des salles de la Mairie de Cahors, à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour: Nominations de la commission. La Commission: Capy Marcelin; Berbié Jac-

ques; Miquel Jean; Larroque Paulin; Miquel Pierre; Pouli Paul, Clari Alexandre.

Tous les adhérents sont instamment priés de ne pas manquer à cette réunion.

### Anciens combattants de 1870-71

Les anciens combattants de 1870-71 ont l'intention de demander, comme tous leurs camarades des autres départements, la création d'un signe distinctif à décerner à ceux qui ont porté les armes pour la défense de la Patrie pendant la dernière guerre.

Les intéressés qui n'ont pas encore signé les pétitions sont priés de vouloir bien le faire avant le 3 décembre prochain.

Nous rappelons qu'une liste est déposée chez M. Aubran, café de la Promenade, boulevard Gambetta, et une autre chez M. Saurès, café des Amis, rue Brives, 7.

A la date sus-indiquée, elles seront adressées à M. le président de l'Association amicale des armées réunies.

Ainsi que nous l'avons annoncé, elles seront déposées très prochainement sur le bureau de la Chambre par M. Georges Berry, député du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

### Le puits de Padirac

Le journal *la Nature*, du 16 novembre courant, publie, sous le titre de *Nouvelle exploration du puits de Padirac*, une intéressante relation de M. Martel sur la descente qu'il opéra les 28 et 29 septembre dernier dans les grottes souterraines de ce nom, en compagnie de MM. Ruppin, Delclaux, architecte à Toulouse, Pons, Pradines fils, notaire, Marc, Aymard et Armand.

Ce numéro est accompagné d'illustrations reproduisant, entre autres, la « Salle de la Fontaine », le « Rebord du lac supérieur du grand Dôme », qui a une élévation approximative de cent mètres, et enfin la coupe graphique de cette cavité aux proportions colossales.

Nous apprenons de source sûre que M. Martel a été tellement émerveillé des curiosités extraordinaires qu'il a observées dans ces longues galeries souterraines, qu'il a immédiatement acheté le vaste orifice qui donne accès à leur entrée.

Il se propose, en outre d'acquiescer, le sol environnant, de manière à organiser la descente dans le puits et offrir sans danger aux amateurs le spectacle des découvertes qu'il a faites au péril de sa vie et qui sont de nature à étonner les esprits les moins difficiles à émouvoir.

M. Martel réussira certainement dans son entreprise, pourvu que les propriétaires riverains ne lui opposent pas des prétentions exagérées.

### Gourdon

Un de nos compatriotes, M. Tusques Abel, officier-adjoint d'administration du service des hôpitaux militaires de Madagascar, est arrivé à Port-Vendre par l'affrété *Notre-Dame-du-Salut*. Ce jeune officier est depuis mercredi à Salviac, où il va prendre un repos bien mérité au sein de sa famille.

Un de nos jeunes concitoyens, M. Deviers Paul (classe 1892), caporal à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers à l'hôpital de Majunga, est également depuis quelques jours à Gourdon, chez ses parents, en congé de convalescence.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CAHORS

Audience du 21 novembre

Cinq braconniers sont condamnés à diverses amendes variant de 10 à 25 francs; deux d'entre eux ont bénéficié de la loi Bérenger.

Le nommé Costes Jean-Pierre, cordonnier et aubergiste à Laburgade, prévenu d'abus de confiance au préjudice de la Maison Barbaza et fils, marchands de vin à Capendu (Aude), est condamné à 50 fr. d'amende (loi Bérenger).

### Pièces fausses

On nous signale l'apparition de pièces fausses de 10 francs. Ces pièces, assez bien imitées, sont en aluminium et recouvertes d'une légère couche dorée. Elles ne sont pas reconnaissables au son, qui est le même, mais elles sont plus légères et présentent quelques imperfections d'exécution.

Que le public se tienne pour prévenu.

### Union du Sud-Ouest

L'Union des Associations agricoles du Sud-Ouest tiendra sa quatorzième session, à Toulouse, le samedi 30 novembre, à 1 heure du soir, dans la salle des séances de la Société d'agriculture du département de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

### ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 16 au 23 novembre 1895

#### Naissances

Faivre, Narcisse, place Luctérius. Manhiabal, Henri, quai Ségur, 9. Escande, Joseph, à Cabassut. Ilbert, Edouard, à Larozière.

#### Mariages

Heilhes, Pierre, jardinier, et Morial Marie. Laynat, Joseph, professeur de musique, et Pédeprade, Maria, tailleur en robes.

#### Décès

Dides, Elie, coiffeur, 25 ans, rue Fondue-Haute, 21. Roques, Marie, 1 mois et demi, rue Lastié 28. Cubaynes, Marie, épouse Berger, modiste, 55 ans, quai de Regourd, 25. Brel, Pierre, coiffeur, 50 ans, rue Portail-Alban, 7. Pendaries, Jules, typographe, 20 ans, célibataire, rue St-Urcisse, 8. Pelras, Adolphe, 18 ans, célibataire, rue Barrière, 3. Dellac, Marie, religieuse de l'Ordre de Nevers, 79 ans, célibataire, rue Jean-Caviole, 4.

### THÉÂTRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est demain dimanche 24 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, qu'aura lieu au théâtre de Cahors la représentation de *Pêcheur d'Islande*, de Pierre Loti, de l'Académie française, avec le concours de Mme Marie LAURENT, la créatrice du rôle de la *grand'mère Moan*. — *Pêcheur d'Islande* éveille l'idée d'une des œuvres les plus admirables que la littérature française ait produites depuis quinze ans. C'est une merveille, et nous ne connaissons pas de livre où la sombre poésie de la mer ait été exprimée avec un plus magnifique mélange de force et de simplicité. *Pêcheur d'Islande* est le chef-d'œuvre de M. Pierre Loti. La première représentation de cette pièce au Grand-Théâtre de Paris fut un événement considérable.

La popularité de Pierre Loti, la notoriété et le grand talent de Mme Marie Laurent assurent un égal succès à la représentation de demain.

## Dernières nouvelles

### A la Chambre

La Chambre continue la discussion du régime des successions.

### La reprise du travail à Carmaux

Le quatrième four allumé est prêt à fonctionner.

Trois délégués verriers se sont présentés dans la matinée à la verrerie, annonçant que les verriers étaient décidés à reprendre le travail.

L'administration de la verrerie prévient individuellement les ouvriers qui pourront être occupés.

### Les missions à Tananarive

On télégraphie de Londres, que la société des missionnaires a reçu des lettres de Tananarive disant que les Français traitent les missionnaires avec beaucoup de politesse et déclarent qu'ils n'ont pas l'intention de s'ingérer dans leur mission.

Le général Duchesne a déclaré à une délégation de missionnaires, venue pour le saluer, que tous auraient pleine liberté de conscience et de culte.

La discipline des troupes est exemplaire. Aucun excès n'a été commis.

### Arton. — Cornélius Herz

Le *Soir* assure que le Conseil des ministres examinant l'affaire d'Arton, a décidé de faire de nouvelles démarches auprès de la justice anglaise pour obtenir l'extradition de Cornélius Herz, et il se pourrait bien que Herz et Arton arrivassent ensemble à Paris.

Embarras gastrique, constipation, indigestions, tous les troubles en général de l'appareil digestif sont guéris par les Pilules Suisses, ce qui est prouvé par les attestations.

## UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



### LA RÉUNION INDUSTRIELLE

## AG contre l'INGENDIE

SIÈGE SOCIAL:

29, Rue de Richelieu, à Paris.

La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. FORTES REMISES.

## A vendre

Grange et emplacement de maison avec murs et matériaux divers pouvant servir à la reconstruction, 24, rue et Faubourg St-Georges.

S'adresser à M. Jacques VALETTE, 5 quai Champollion.

### La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

**Bibliographie**

Dans sa publication d'Education Française, Madame la Baronne Staffe vient de publier chez Ed. Rouveyre, Editeur à Paris, les Avis de la Marquise de Lambert à son fils, sur l'Education des Jeunes Gens. Les Conseils, sur les différentes manières de s'acquitter de ses obligations, les devoirs de la société, la politesse de l'esprit et de la politesse des manières, etc., contenus en ce bon et beau livre, sont admirables de délicatesse et d'élévation de sentiments; aussi toutes les mères seront-elles reconnaissantes à Madame la Baronne Staffe d'avoir eu la bonne pensée de le publier, et toutes voudront pouvoir parler à leurs fils ce noble langage, afin de leur inculquer dès leur jeune âge, ces sentiments de droiture et d'honneur qui font les hommes supérieurs. Combien d'entre elles liront et reliront ces pages, heureuses d'y trouver des pensées et des réflexions qui sont également les leurs, mais qu'elles n'auraient pas su exprimer!

Quand il s'agit de la carrière d'un fils, quand le voyant grandir et s'élever, sentant son influence s'amplifier, combien les mères voudraient être plus perspicaces, éloquents, persuasives, et savoir par de doux conseils, sagement inspirés, guider cet enfant si cher dans la voie qui répond à ses aptitudes, à son caractère; l'aider dans le choix de ses amis et le prémunir contre tous les dangers qui l'attendent. Après la lecture de ce bon livre, la mère se sentira plus forte et fera de ces sages conseils la base de ses leçons. Les jeunes gens le liront avec intérêt; ils y trouveront, ainsi que le dit si bien l'auteur, « Non des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère, mais des avis donnés par une amie, et qui partent du cœur. »

Nous croyons devoir ajouter que cette publication, d'un prix minime, trois francs, forme un beau volume in-16 Jésus, impression de luxe sur papier vélin, titre rouge et noir, couverture cuir avec fers gravés et est en vente chez tous les libraires de notre ville.

**LE MONDE ILLUSTRÉ.** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 22 novembre : Gravures : Algérie : Le général Larchey remet les insignes de la Légion d'honneur à la supérieure générale de l'hôpital du Dey. — Départements : Vosges : Les inondations d'Épinal. — Seine-et-Marne : Incendie des moulins de Chelles. — Tonkin : La résidence de Baky. — La rivière Claire. — Marine : La division navale de l'amiral de Maigret en route pour le Levant. — Madagascar : Le colonel Bailloud, directeur des étapes, préside à l'embarquement des rapatriés à bord du Djemmah. — Les peuples de Madagascar. — Portraits (Nécrologie) : Le capitaine Corhumel. — Paris : Le monument d'Émile Augier, sur la place de l'Odéon. — Théâtre illustré : Bouffes-Parisiens : La belle Épicurienne. — Beaux-Arts : En Marche. — La Halte. — Salmimbanques en Bosnie, tableaux de M. J. Araujo. Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Musique, par A. Boisard. — La semaine scientifique, par le docteur H. Servet de Bonnières. — Les peuples de Madagascar, par M. Henry Mager. — Incendie des moulins de Chelles, par C. Rennes. — Au Tonkin, par X... Sport, par Archiduc. — Explication des gravures, Échecs, Rébus, Récréations, Revue Comique, Bibliographie, etc. — Nouvelle : Petites rues et vieilles maisons, par Edm. Prat. — En supplément : Histoire d'un Homme, roman par Paul Perret. — Illustrations de Tofani. — Le numéro : 50 centimes.

**La Nouvelle Revue**

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	Paris et Seine	50 <sup>fr</sup>	26 <sup>fr</sup>	14 <sup>fr</sup>
	Départements	56	29	15
	Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

**L'INVASION NOIRE**

par le Capitaine DANRIT  
Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombonctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations, et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noirs peuplades trop longtemps ignorées.

*L'Invasion Noire* est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

**JOURNAL DES DEMOISELLES**

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1<sup>o</sup> 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2<sup>o</sup> Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3<sup>o</sup> Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4<sup>o</sup> Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.

5<sup>o</sup> Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6<sup>o</sup> Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

**AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS**

**L. AUDBOURG & C<sup>ie</sup>**

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

— PARIS —

La Maison L. AUDBOURG & C<sup>ie</sup>, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR  
4, Rue S<sup>te</sup>-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

**EXCURSIONS**

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4<sup>o</sup> Itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>o</sup> Itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Ansermet) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**Marcelin ALAZARD**

HORTICULTEUR PROFESSEUR D'ARBORICULTURE, AVENUE DE MAYENNE  
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

**Vignes Américaines et Franco-Américaines**

VARIÉTÉS DISPONIBLE GREFFÉES :

Sur Herbemont et Jacquoz. — Méreau du Lot, Pinot noir, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc, Valdiguier;

Sur Rupestris du Lot et Rupestris Martin. — Mérieulle ou Bordelais, Cabernet Sauvignon, Cote vert du Lot ou Méreau, Folle blanche, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc;

Sur Riparia Gloire et Riparia grand Glabre. — Bordelais ou Mérieulle, Cabernet Sauvignon, Merlot, Chasselas de Montauban Méreau cote vert, Folle blanche, Grand noir, Gamay du Beaujolais, Meuzac rose, Négret de Villaudrie, Pinot noir, Petites Sirah, Sémillon, Sauvignon blanc, Valdiguier.

Superbe collection de 50 variétés de raisins de table

Spécialité de Boutures et racines greffables des meilleures variétés sélectionnées, Berlandieri du Texas

Boutures écussonnées à œil dormant, Récompensées à l'Exposition Nationale d'Angers, d'une médaille de vermeil; — et d'un diplôme d'honneur au Congrès Viticole de Tours.

PRIX MODÉRÉS. — Envoi du prix-courant spécial des Vignes, et Catalogues d'arbres, Arbustes et Rosiers sur demande.



MAISON DE CONFIANCE  
POUR  
LA POSE DES DENTS  
Le Redressement  
à toutes les Opérations relatives  
à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**

Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)  
Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD, BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

**AVIS**

Le sieur SÉGUELA, père informe le public qu'il met en vente 30 barriques de piquette excellente et provenant des vignobles de Caillac.

Prix : 20 francs la barrique.

A VENDRE également du très bon vin à 100 francs la barrique.

Peinture  
Vitrerie  
Faux bois  
Marbre  
ENTREPRENEUR DE PEINTURE  
**Henri SÉGUY**  
Rue du Lycée, n° 40, CAHORS  
Papiers peints  
en  
tous genres  
Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.